



EREA F DOLTO

40 rue Édouard Pied
79450 ST AUBIN LE CLOUD
Tél. : 05.49.95.36.11
ce.0790979k@ac-poitiers.fr

Établissement d'origine de l'élève

CONVENTION CONCERNANT LES MINI-STAGES DE DECOUVERTE ORGANISES PAR L ' EREA F. DOLTO DE SAINT AUBIN LE CLOUD

Article 1

La présente convention règle les rapports résultant de la concertation entre le LEA / EREA F. Dolto de Saint Aubin le Cloud, représenté par sa cheffe d'établissement, avec

Madame/Monsieur la/le Principal.e du Collège.....

concernant le mini-stage effectué parélève de la classe de 3e

Régime : E – DP- I

Cette convention devra être communiquée à l'élève et à son représentant qui devront déclarer en avoir pris connaissance.

Article 2

Le mini-stage a pour objectifs de sensibiliser les élèves au fonctionnement du LEA / EREA, de leur faire connaître les formations proposées en vue d'une éventuelle orientation.

Article 3

Durant la journée de mini-stage, les élèves sont soumis aux règles en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité, d'horaires, de discipline et de courtoisie. **Ils devront venir avec une tenue adaptée et des chaussures de sécurité.**

Article 4

Les responsables des deux établissements se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention.

Article 5

Repas de midi : les élèves stagiaires pourront prendre leur déjeuner au service de demi-pension de l'établissement d'accueil. Le prix est de 3,50 €, **la facture sera envoyée à l'établissement d'origine.**

Hébergement : si un hébergement est prévu : tarif : 3,40 (repas du soir) + 4 € (nuit et petit déjeuner)

Article 6

L'assurance contractée par le collège couvre les risques d'accidents pouvant survenir pendant le stage. Les risques pouvant survenir pendant le trajet seront couverts par l'assurance personnelle du stagiaire, ou celle contractée par le collège.

Article 7 CONDITIONS DE STAGE

Il se déroulera le de.....8h10....à....17h10

Section(s) choisie (s) :

A..... le.....

A..... le.....

La/le Chef.fe d'établissement

La Directrice de l'EREA

Pris connaissance, le

Les parents de l'élève

L'élève

EREA Françoise DOLTO
40 rue Edouard Pied
79450 ST AUBIN LE CLOUD
Tél. : 05.49.95.36.11
ce.0790979k@ac-poitiers.fr

MODALITES DE MISE EN OEUVRE DES MINI-STAGES

Période du 17 janvier au 28 avril 2023 inclus.
(Pas de créneaux possibles du 27 février au 3 mars et du 27 au 31 mars).

Afin de permettre aux élèves qui le souhaitent de finaliser leur projet personnel de poursuite d'études, nous leur proposons un mini-stage de découverte du EREA.

Stage d'une journée dans la section que l'élève est susceptible d'intégrer l'an prochain.

- CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif
(référentiel rénové pour 2023 mais nous n'avons pas encore le nom)
- CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)

→ Apporter des chaussures blanches de sécurité et une blouse ou tenue de cuisine

- CAP Maintenance des Matériels option: Matériels d'Espaces Verts
- CAPA Métiers de l'Agriculture : Horticulture option: Production Florale et Légumière

→ Apporter une tenue d'atelier et des chaussures de sécurité

Inscription

Contactez Mme PAIN GATARD, DDFPT pour inscrire les élèves intéressés à des dates qui conviendront : isabelle.gatard@ac-poitiers.fr

L'inscription ne sera définitive qu'à réception de la convention jointe.

Accueil

Les élèves inscrits se présenteront à l'accueil du EREA le premier jour du stage. Ils auront l'occasion de visiter l'établissement s'ils en font la demande préalable.

En cas d'impossibilité, l'EREA pourra fournir la tenue à condition d'avoir les tailles et pointures du jeune et d'être prévenu avant le stage.

Absence

Toute absence non justifiée sera signalée au collègue d'origine.

Restauration/Hébergement

Les élèves accueillis pourront prendre le déjeuner au restaurant scolaire du EREA et éventuellement être hébergés une nuit. (cf. article 5 de la convention).